

POURQUOI SOUSCRIRE E, F, ENP ?

Lorsque vous venez résider en France, il est possible que vous ne soyez pas éligible à la Sécurité sociale française. Or, vous avez tout de même besoin d'une assurance qui prendra en charge vos frais de santé en France.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Garanties E et F

Les résidents étrangers en France de moins de 60 ans ainsi que les étudiants étrangers âgés de 40 à 59 ans.

Garantie ENP

Les résidents étrangers en France âgés de 60 ans à 79 ans.

NOS POINTS FORTS

- Contrats valables pour les demandes des visas et de cartes de séjour auprès des préfectures.
- Tarifs compétitifs et excellent rapport qualité/prix.
- Contrat valable de date à date, pour ne pas perdre d'argent si vous arrivez en France en cours d'année.
- Avance des frais d'hospitalisation et de chirurgie.
- Pour vos soins médicaux, vous avez le libre choix des médecins et des hôpitaux.
- Les garanties frais médicaux sont valables dans toute l'Union européenne (hors pays de nationalité).
- Remboursements possibles à nos bureaux à Paris.
- Souscription et paiement sécurisés en ligne, délivrance immédiate de l'attestation d'assurance.

RÉSIDENTS ÉTRANGERS EN FRANCE

NOS TARIFS

Durée	Contrat E	Contrat ENP	Contrat F
1 mois	117 €	133 €	160 €
2 mois	203 €	238 €	299 €
3 mois	276 €	318 €	401 €
4 mois	333 €	384 €	484 €
5 mois	404 €	454 €	600 €
6 mois	467 €	534 €	692 €
7 mois	504 €	600 €	758 €
8 mois	577 €	665 €	841 €
9 mois	637 €	725 €	916 €
10 mois	693 €	798 €	1 016 €
11 mois	761 €	878 €	1 118 €
12 mois	761 €	878 €	1 118 €

GARANTIES SANTÉ

PRESTATIONS MALADIE ET ACCIDENT

- Plafond maximum par personne et par année de contrat

EN % DU TARIF DE CONVENTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Références remboursements Sécurité sociale	E / ENP	F
• E : 30 000 €, • ENP : 8 400 € pour l'hospitalisation et la chirurgie, 800 € pour les frais médicaux.		46 000 €

CHIRURGIE ET HOSPITALISATION - TOUS HÔPITAUX ET CLINIQUES

• Chirurgie	100%	100%	100%
• Hospitalisation médicale	80%	80%	100%
• Forfait journalier	non	non	oui

ACTES MÉDICAUX

• Visite et consultation du généraliste et du spécialiste, au cabinet du praticien ou au domicile du malade	70%	70%	100%
• Actes de radiologie, actes complémentaires			

ACTES PARAMÉDICAUX

• Soins infirmiers (piqûres...), • Soins de kinésithérapie consécutifs à un accident garanti	60%	60%	100%
---	-----	-----	------

SOINS DENTAIRES

• Uniquement Caries			
• Forfait 153 € pour la 1 ^{ère} année, illimité à partir de la 2 ^{ème} année, si non-interruption du contrat.	70%	70%	100%

PHARMACIE

• Médicaments irremplaçables	100%	100%	100%
• Médicaments normaux	65%	65%	100%
• Médicaments de confort	30%	30%	100%
• Médicaments à service médical faible	15%	15%	100%

OPTIQUE

• Uniquement verres correcteurs	60%	60%	100%
---------------------------------	-----	-----	------

AUTRES

• Analyses (laboratoires)	60%	60%	80%
• Transport médical	65%	60%	100%
• Les dépenses relatives à l'état de grossesse et toutes complications dues à cet état, fausse couche, accouchement et suites, la maternité, la contraception et l'IVG, dans la limite du forfait à partir de la 2 ^{ème} année.	100%	70% Forfait 305 €	100% Forfait 458 €

